

Equipe enseignante : Mmes Denis, Guidicelli, Mézerette, Ratel, Valentin.

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale: Mme Marrou (excusée)

Représentants des parents d'élèves :

-Titulaires : mesdames Helmreich, Amar-Guibaut, Puliti et Rouanet

-Suppléantes : madame Sablé

Equipe municipale :

M. Joviado, maire de Buzet sur Tarn, excusé

Mme Guerrero, adjointe chargée des affaires scolaires

Le conseil d'école débute à 18h05

## **A – Volet fonctionnement**

### 1 - Travaux et équipements :

#### **Equipement :**

- Aménagement classe 5, madame Mézerette

Cette année, dans le cadre du dispositif de renouvellement de l'aménagement des classes de l'école maternelle, c'est la classe de madame Mézerette qui sera réaménagée avec un budget de 5000 euro. Madame Guerrero attend la validation de ce budget.

- Equipement informatique : salle des maitres

L'ordinateur de la salle des maitres est utilisé par l'équipe enseignante et les animateurs de l'équipe périscolaire. Cet ordinateur est relativement vieux et nous sollicitons la possibilité d'avoir un nouvel équipement plus performant. Madame Guerrero prend note de la demande. Pour l'heure, madame Guerrero ne peut s'avancer sur un changement à neuf mais des ordinateurs ont été changés à la mairie et pourraient remplacer l'ordinateur de la salle des maitres.

### 2 - Hygiène et Sécurité

- Hygiène :

- o Point ménage

Nous tenons à faire un point ménage régulier sur les conseils d'école. Il n'est pas toujours facile de comprendre les contraintes liées à l'accueil de jeunes enfants au sein d'une école maternelle. Sur cette année scolaire 2022-2023, le ménage au niveau de l'école maternelle donne satisfaction et nous tenons à remercier la personne qui effectue le ménage sur les locaux.

- Abords de l'école :

- o Les parents d'élèves soulèvent la nécessité de refaire un marquage du parking et font état du revêtement peu praticable : trou dans la deuxième partie du parking.  
Madame Guerrero se renseigne pour améliorer l'état du parking et notamment combler les trous.
- o Règle de circulation

Nous avons noté plusieurs incivilités durant la période précédente. La police municipale a été sollicitée afin de sensibiliser les parents au stationnement « sauvage » et gérer des conflits naissants.

Nous rappelons les règles suivantes :

- La prudence doit être une évidence pour tous et le stationnement sauvage est dangereux pour les enfants qui circulent,
- La communication doit rester sereine et cordiale entre les familles ou entre les familles et l'école,
- Seule la police municipale et monsieur le Maire ont autorité,
- En cas de problème, les familles peuvent se rapprocher des directeurs, des représentants de parents d'élèves qui feront remonter les informations à qui de droit.

Les membres du conseil et madame Guerrero s'accordent pour inviter les parents à plus de civisme. La police municipale a mis en place des barrières côté tennis, ce qui a été bénéfique et empêche le stationnement sauvage.

Madame Mézerette s'interroge sur la possibilité de mettre en place un espace non fumeur au niveau des abords de l'école. Il n'est pas possible d'interdire aux parents de fumer mais là encore il s'agit de civisme et de respect vis-à-vis des jeunes enfants.

Les parents d'élèves proposent la mise en place d'un panneau dissuasif : « Zone non fumeur, école »

Madame Guerrero évoquera un projet de création de panneaux avec l'ALAE.

## **B – Volet pédagogique**

### 1. Projection rentrée 2023 et modalités d'accueil des futurs élèves de PS

A ce jour, 118 élèves fréquenteront l'école maternelle de Buzet sur Tarn.

Les dossiers d'inscription à l'école maternelle sont disponibles sur le site de la mairie. Pour rappel, les parents doivent compléter le dossier et le retourner à la mairie avant le 15 mai 2023. A la suite, madame Valentin enregistrera les dossiers et contactera les familles pour les inviter à un temps d'accueil sur l'école dans la deuxième quinzaine de juin. Par ailleurs, les enfants fréquentant le RAM seront accueillis dans les classes le mercredi 21 juin accompagnés des responsables du RAM.

### 2. Calendrier de poursuite de scolarité

Les propositions de poursuite de scolarité notamment avis de passage en classe supérieure seront transmises aux familles pour le 7 avril 2023. Ces dernières devront les retourner à l'école avant le 21 avril.

### 3. Emploi service civique : présentation et rôle

Mademoiselle Margot PELFORT a été recrutée en tant que service civique au sein de l'école maternelle depuis le 9 janvier jusqu'à la fin de l'année. Les missions de Margot sont multiples et ont pour but de contribuer aux activités éducatives pédagogiques et citoyennes de l'école. Ainsi Margot peut : aider dans les classes à tenir un atelier par exemple, l'autre mission de Margot est de migrer les livres de la BDC vers un autre logiciel, d'inventorier les nouveaux ouvrages et à plus long terme de mettre en fonctionnement la BDC pour accueillir de petits groupes. Mademoiselle Pelfort a su trouver sa place au sein de l'école et a toutes les qualités humaines pour ce poste. Margot sait encadrer un petit groupe en étant ferme et bienveillante et en faisant des retours pertinents des activités encadrées à l'enseignante.

Attention, son rôle n'est pas d'être AESH.

### 4. Projet d'école : « favoriser le bien être à l'école maternelle pour mieux construire ses apprentissages »

- Projet Cinéfol : 3 films seront vus encore cette année dans ce cadre. Le premier en décembre « jardins enchantés » et le second le 17 mars « Le quatuor à cornes, là-haut sur la montagne »
- Intervenant musical, point intermédiaire

Les classes travaillent avec madame Alice Dutilleul, intervenante musique, à raison de 30 minutes par semaine sur des activités musicales en lien avec les 5 sens. Cette intervention est financée entièrement par la mairie dans le cadre d'un contrat pédagogique intervenant extérieur. Une petite production est en cours avec une réflexion encore en cours sur les modalités de diffusion.

- Projet dans les classes

Depuis mi-janvier, un projet jeu se fait les mercredis matins dans la classe de madame Denis.

Courant mars, un projet jeu de sociétés se fera également les vendredis matins dans la classe de madame Valentin. Les parents sont invités à venir jouer avec les enfants selon un planning d'intervention défini en amont par les enseignantes.

Avant les vacances d'avril, le carnaval du printemps sera célébré à l'école.

En période 5, nous ferons une semaine des couleurs ; projet qui fédère toutes les classes autour des couleurs. Chaque classe ayant en charge une couleur définie par le conseil des maitres.

Un bal occitan est également prévu. La classe de madame Guidicelli dansera devant les classes de MS et GS à la fin de la période 4 avant les vacances d'avril. Les autres classes pourront prolongées

Le 1<sup>er</sup> juin, les classes de MS/GS et GS se rendront au parc australien en sortie scolaire

Le 12 juin, les classes de PS, PS/MS et MS se rendront au château de Bergues en sortie scolaire.

Ces sorties seront prises en charge par la coopérative scolaire, une partie du transport sera financée par la mairie. Une participation des familles pourra être demandée.

- Communication avec les familles

Les enseignantes se tiennent à la disposition des familles pour toute interrogation liée à la scolarité des enfants. Nous vous rappelons que l'outil à utiliser est le cahier de liaison. Nous vous rappelons également que les cahiers doivent être visés tous les jours et que toutes les informations doivent être signées.

La période précédente a été intense et parfois difficile en termes d'organisation pour les familles et l'école. Le climat général n'est pas au plus léger. Néanmoins, nous tenons à rappeler que la communication école-famille doit rester sereine et cordiale.

Il en est de même dans la communication entre les familles notamment sur le parking.

L'école est un lieu sacré et nous devons la préserver.

- Gestion des conflits

Il arrive que des enfants se fâchent dans la cour de récréation sans que cela s'apparente à une situation de harcèlement.

En cas de conflit entre enfants, les enseignantes interviennent immédiatement. Sur les temps de récréation, les enseignantes sont toutes mobilisées sur la surveillance de récréation : 3 enseignantes pour la récréation des classes de MS, MS/GS et GS et 2 enseignantes sur la récréation des PS et PS/MS. Toutes les Atsems sont également de service aux soins et surveillance de toilettes.

Ces dispositions ont pour but de créer un climat serein dans lequel chaque enfant trouve sa place. Des disputes arrivent bien évidemment mais elles sont vite réglées au sein de l'école. Nous demandons aux familles de ne pas surenchérir sur ces situations qui restent anodines.

Il est, bien évidemment, tout à fait légitime de s'intéresser à la scolarité de son enfant, les parents peuvent solliciter les enseignantes en cas d'inquiétude mais les disputes qui se déroulent à l'école doivent se régler à l'école de manière à ce qu'elles se règlent le plus simplement possible.

En cas de situation plus inquiétante, tous les membres de l'équipe pédagogique (Atsem et enseignantes), et périscolaires sont informés de manière à répondre au mieux à la situation.

Nous invitons par contre les familles à dire à leur enfant qu'en cas de problème, les adultes de l'école sont à leur disposition. Les enfants doivent aller voir un adulte de manière à avoir de l'aide et apaiser la situation au plus vite.

Nous insistons sur le fait que les familles ne doivent pas transposer sur leur enfant et risquer ainsi de rentrer dans un conflit de loyauté. Les familles doivent faire confiance à l'équipe. C'est également de cette manière que leur enfant pourra construire des outils qui l'aideront dans sa relation aux autres et au monde.

Il faut également peser les mots. Derrière le mot « harcèlement », il y a un enfant de 3,4 voire 5 ans qui est catalogué « Harceleur » et qui en souffre. Les mots ont un sens et une dispute n'est pas de l'ordre du harcèlement. Il faut intervenir mais à la hauteur de l'évènement.

On nous demande en maternelle de travailler sur l'empathie et le vivre ensemble. Ce travail se fait à travers des albums de jeunesse et à travers l'apprentissage de la gestion des relations aux autres au quotidien.

En cas de difficultés, d'inquiétude persistante, la famille peut être reçue par l'enseignante de l'enfant, la directrice, la directrice de l'ALAE et éventuellement des représentantes de parents d'élèves.

#### **D - Manifestations autour de l'école**

- Manifestations école
  - Sortie cinéma le 17 mars
  - Sortie de classes, comme évoquées ci-dessus
  - Carnaval
  - Bal occitan
  - Semaine des couleurs
  - Fête de l'école, mardi 4 juillet
- Manifestations ABC
  - Foire les 25/26 mars
  - Tombola le jour de la fête de l'école

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été traitées, madame Valentin remercie les membres du conseil d'école pour leur attention et l'investissement dont ils font preuve à l'égard des élèves des écoles.

Le conseil s'achève à 20h15. Le prochain conseil d'école se déroulera le 15 juin 2023

Véronique VALENTIN  
Directrice école

Agnès DENIS  
Secrétaire